



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°245 - JUILLET 2023 Site Internet : www.saint-servais-29.fr

AGENDA



- ⊃ <u>Samedi 1^{er} juillet</u> : Inauguration du musée
- **<u>Samedi 8 juillet</u>**: Visite du musée, de l'exposition de D.Balade, et l'enclos paroissial en breton.

AVIS AUX HABITANTS



Horaires mairie pendant l'été

Les samedis seront fermés à compter du 8 juillet et réouvriront le samedi 26 août. La mairie sera ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.



Recensement

Les filles et les garçons nés en juillet 2007 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citovenneté**.



• Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilité également les démarches administratives.



Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.



■ Tonte de pelouse

Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 portant sur la règlementation des bruits de voisinage. A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires pour le confort de ses voisins.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 juin 2023 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

Coût d'un élève pour l'année 2022/2023.

Sur l'année scolaire 2022/2023, l'école de Saint-Servais accueille des enfants de Bodilis, de Plounéventer, de Saint-Derrien, de Plougourvest, Plougar, Landivisiau, de Plounévez-Lochrist, de Landerneau et de Plouvorn soit 38 enfants. Comme pour l'année précédente, Monsieur le Maire propose de demander à chaque commune une participation correspondant à la moyenne départementale. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Initiation à la langue bretonne pour l'année scolaire 2023-2024

L'inspection académique propose le renouvellement de cette heure hebdomadaire pour la rentrée 2023/2024. Le conseil municipal donne son accord.

Motion de soutien au Maire de Saint-Brévin-Les-Pins

La motion de soutien est approuvée

<u>Projet MAM – Pôle enfance</u>

Dépôt de l'appel d'offre sur Mégalis. La date limite de dépôt est fixée au 12 juillet à 12h.

Musée: saison 2023

Deux personnes ont été embauchées pour la saison.

Etude des devis

Le conseil décide renouveler le contrat de maintenance de l'autolaveuse.

Révision de la carte communale

Point sur la réunion publique du 14 juin.

Compte-rendu des commissions

- -Commission environnement
- -Commission enfance et jeunesse
- -Commission ALSH

Questions diverses.

La demande de subvention auprès de l'ANS pour un terrain multisports a été déposée le 31 mai. Une autorisation de circuler dans le chemin de Penhoat à Croas Ar Vuzul pour un tracteur a été demandée. Le Conseil Municipal a voté contre cette demande.

Point sur la consommation énergétique de la commune fournit par HÉOL. Monsieur le Maire a fait part au conseil.

Agenda.

Samedi 1^{er} juillet : Inauguration du Musée Date prochain conseil : Mardi 11 juillet

COLLECTE DÉCHETS

En raison du férié du vendredi 14 juillet, la collecte des produits recyclable sur Saint-Servais sera avancée au jeudi 13 juillet. Les conteneurs seront donc à présenter la veille au soir.

Pour les quartiers de Brigennec, Kerelle et Kerfaven, la collecte est prévue le 13 juillet également en ordures ménagères.

Les quartiers de Keroualar, Ties Mein, Coz Feunteun, Spen ar Bic, Kervilien et Manez sont collectés avec la tournée de Saint-Derrien, ils seront donc collectés le mardi 18 juillet en ordures ménagères.



PAROISSE

Les messes des week-end

Samedi 1er juillet à 18h30 Pardon de PLOUGAR.

Dimanche 2 juillet à 10h30 messe à LANDIVISIAU et SIZUN.

Samedi 8 juillet à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 9 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 15 juillet à 18h30 Pardon de GUIMILIAU.

Dimanche 16 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 22 juillet à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 23 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

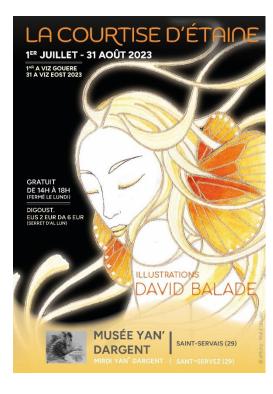
Samedi 29 juillet à 18h30 à PLOUVORN.

Dimanche 30 juillet à 10h30 à SAINT-DERRIEN, LANDIVISIAU et SIZUN.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

le 30 juin à LANNEUFFRET.

MUSEE YAN'DARGENT



Le musée ouvrira ses portes le 2 juillet 2023, pour tout l'été. (Jour de fermeture le lundi).

Des œuvres de David Balade, seront exposés tout au long de la saison, dans l'allée de pétanque.

AMICALE TROUZ AN DOUR

PROCHAINS INTERCLUBS:

Mardi 27 juin : Plougar Mardi 4 juillet : Saint-Vougay (que pétanque)

Mardi 11 juillet : Lampaul-Guimiliau Mardi 18 juillet : Plounévez-Lochrist

Mardi 25 juillet : Bodilis Mardi 1^{er} août : Plouzévédé

82 pétanqueurs et 56 joueurs de dominos se sont inscrits pour notre rencontre du 20 juin. Nous remercions tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée.

RAPPEL: SORTIE DU PONANT:

Mardi 12 septembre 2023 en direction de Guerlédan.

Le programme détaillé a été publié dans le bulletin du mois dernier et est affiché au club.

Pour la bonne organisation de cette sortie (réservation du ou des car(s), du restaurant, coût par personne...) Merci de vous inscrire au plus vite au club le jeudi ou auprès des responsables.

DIVERS



BULLETIN N°246-AOUT 2023 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 17 juillet 2023 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 30.



Mairie de SAINT-SERVAIS - 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.

courriel: mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

MAIRIE:	ALSH:	BIBLIOTHÈQUE:	Urgences:	Infirmière Libérale:
02.98.68.15.21	Contact: 06.66.43.46.42	Mercredi de 17h00 à 18h30	Médecin de garde 15 SAMU	Mme HENNEQUEZ
	https://alshplounstserstder.jimdofree.com/	Dimanche de 10h30 à 11h45	Pharmacie de garde 3237	contact : 07.86.05.43.81
Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h	ÉCOLE: Contact: 09.61.20.66.81	Tél : 02.98.24.62.18	Pompiers 18, portable 112	Déchetterie et fourrière animale de Bodilis
	Garderie: 06.87.29.71.04	<u>Píscíne</u> Landívísiau	Gendarmerie 17	02 98 68 99 99
Mairie.saintservais@orange.fr	Animatrice : tballieux.pro@gmail.com/ 07.89.02.91.20 /Instagram : ej stservais stderrien	02 98 68 09 00		



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez-pas à télécharger l'appli.